

Résidence fiscale – personnes physiques

Auto-certification de résidence fiscale (preneur d'assurance, bénéficiaire, cocontractant d'un plan de versement)

Données du client

N° de client P- _____

Nom(s) _____

Prénom(s) _____

Date de naissance _____

Rue, numéro _____

NPA, localité _____

Pays _____

N° de contribuable (TIN) _____

N° AVS _____

Après l'introduction de l'échange automatique d'informations au niveau mondial sous FATCA, l'OCDE a pour sa part adopté un nouveau Standard global pour l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale. Celui-ci prévoit que les instituts financiers ainsi que les sociétés d'assurances collectent les informations financières de leurs clientes et clients. Selon la Loi fédérale sur l'échange automatique de renseignements, la Mobilière est tenue, en sa qualité de société d'assurances, de transmettre les informations pertinentes relatives à ses clients.

Résidence fiscale

Merci d'indiquer tous les lieux de résidence auxquels vous êtes imposé (assujettissement fiscal illimité), ainsi que les numéros d'identification fiscale correspondants (si ceux-ci sont délivrés par l'Etat). Il n'est pas nécessaire d'indiquer le lieu de résidence fiscale si celui-ci correspond à l'adresse mentionnée plus haut (Données du client).

Rue, n°: _____

Numéro de contribuable (TIN) du pays concerné: _____

NPA, localité: _____

Pays: _____

Rue, n°: _____

Numéro de contribuable (TIN) du pays concerné: _____

NPA, localité: _____

Pays: _____

Rue, n°: _____

Numéro de contribuable (TIN) du pays concerné: _____

NPA, localité: _____

Pays: _____

Nous vous remercions attentif(ve) au fait que vous vous engagez, par la signature de cette auto-certification, à informer immédiatement la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA à Nyon, si vous deveniez par la suite résident fiscal dans un autre pays.

Lieu, date _____

Signature _____